



Commune de Saussan
13 rue de la Mairie - 34570 SAUSSAN
Tel: 04.67.47.72.32. / Fax: 04.67.47.68.03.
Mail : accueil@saussan.fr
www.saussan-herault.fr



10 rue des Pénitents - 34 570 SAUSSAN
Tel : 06.30.69.43.70.
Mail : mdj@saussan.fr

Protocole sanitaire Covid-19 de la Maison des Jeunes de Saussan Rentrée scolaire 2021.

S'appuyant sur le protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

1. Les locaux MDJ sont désinfectés et aérés, et, le seront avant et après chaque utilisation.
2. L'équipe encadrante respecte l'évolution des protocoles sanitaires, adapte le fonctionnement en conséquence (horaires, brassage...) et est formée aux gestes barrières (ou gestes de protection).
3. Les jeunes adhérents devront **s'inscrire préalablement à chaque créneau d'ouverture du Mercredi et du Vendredi par écrit auprès de la directrice (SMS Jordane 06 10 09 34 21)**, et, **avoir signé le présent protocole** (ainsi que leur représentant légal).
4. Les responsables légaux ne sont pas admis dans les locaux. En cas d'accès exceptionnel, le port du masque est obligatoire.
5. Le responsable légal doit vérifier la température (inférieure à 37,8°C) du jeune avant chaque venue à la MDJ.
6. Les jeunes devront :
 - **Porter un masque** (il sera obligatoire à l'entrée et selon l'activité).
 - **Prévoir une gourde individuelle** (et son goûter ou pique-nique le cas échéant).
 - **Respecter les gestes barrières** à chaque instant, et, feront l'objet d'un rappel constant.
 - **Rester sous surveillance de l'animateur** en permanence (interdiction de sortir seul pendant l'ouverture de la MDJ). Toute sortie sera définitive, et, les parents informés !
 - **Respecter les règles établies dans les locaux** : par exemple, les pièces cuisine et bureau sont interdites aux jeunes,...
7. En cas de symptômes, le jeune sera isolé, et son représentant légal prévenu sur l'instant pour venir le récupérer (à défaut le 15).

Date et
Signature du représentant légal :

Signature du jeune adhérent :